

UN PEU D'HISTOIRE...

Parfois, on me questionne pour savoir qui est Pinard et son célèbre phosphate, qui a brûlé Méry en 1815...

On cherche à savoir si le Rouge et le Noir, roman de Stendhal, a bien été écrit à Lancy.

On veut vérifier si l'oncle vétérinaire de Flaubert, auteur de l'éducation sentimentale rédigée à Nogent-sur-Seine, était bien de Maizières-la-Grande-Paroisse...

Notre passé local regorge de trésors dont on a tout oublié, jusqu'à leur existence. Pourquoi tant de richesses se sont accumulées sur nos terres ?

Afin d'y répondre, il importe déjà de connaître les lieux où nos lointains cousins, hommes de Neandertal ou Cro-Magnon, se sont

installés, il y a plus de quinze mille ans déjà.

A cette époque, les derniers glaciers recouvraient encore l'Angleterre et la Seine divaguait dans un vaste delta, se jetant dans l'Aube, entre Longueville et Marcilly-sur-Seine.

Les hivers étaient froids, au point d'attirer les mammouths dans la vallée. Quant à la végétation, elle n'avait rien à voir avec l'opulence de nos champs actuels. Pour les curieux et les spécialistes, signalons beaucoup de pins, un peu de bouleaux, l'arrivée du chêne et du sureau.

Des chenopodiacae en pagaille et quelques rares polygonum. Nos ancêtres méryciens devaient sans doute vivre plus de la chasse que de leurs récoltes.

Et, cerise sur le gâteau, vous aviez quelques rares fois de forts tremblements de terre à vous dégoûter de rester sur place.

Effectivement, l'occupation durable humaine de la vallée (Seine et Aube) apparaît beaucoup plus récente. Le dictionnaire paléo ethnologique de l'Aube (Société académique de l'Aube, tome XIX, troisième série, année 1882) ne parle que d'une hache celtique, en jade. Les années 1980 ont apporté la découverte d'une hache en silex, taillée dans la vallée de l'Aube, aux abords de Longueville. Cela nous amène vers 3000 avant Jésus-Christ. Le département de l'Aube a découvert depuis peu l'usage de la terre cuite...

A suivre...

Pierre Benoit

Question : quelle est la devise de Méry ? Réponse dans le prochain bulletin municipal.

A NOTER...

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE FLEURISSEMENT DES PARTICULIERS

Afin de préparer le fleurissement de vos habitations et de participer aux différents concours, il vous est proposé plusieurs catégories :

- Maisons avec jardin visible de la rue
- Décor floral installé en bordure de la voie publique
- Balcons et terrasses
- Fenêtres et murs

Les personnes intéressées peuvent retirer une fiche d'inscription à la mairie avant le 5 juin 2008.

La visite du jury communal aura lieu fin juin et celle du jury départemental mi-juillet.

Cette année, un effort sera fait pour améliorer votre cadre de vie et le fleurissement des particuliers y contribuera largement.

DÉJECTIONS CANINES :

De nombreuses réclamations sont parvenues à la mairie. Bien entendu, nos amis les chiens sont les bienvenus dans la commune. Cependant, il est demandé instamment à leurs propriétaires de faire en sorte que les déjections de leurs compagnons ne nuisent pas à l'ensemble de la population. Il est rappelé que les déjections canines sont interdites sur les lieux et pelouses publics. A ce propos, des sachets « Toutounet » sont à votre disposition à la mairie.

POUBELLES :

Après le passage des camions des ordures ménagères, pour le respect de notre cadre de vie et de notre environnement, il est rappelé à chaque foyer de ne pas laisser les conteneurs sur les trottoirs en dehors des jours de ramassage.

JARDINAGE :

Quatre parcelles d'environ 400 m² sont disponibles pour les jardiniers amateurs.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX COMMERCANTS



Valérie Duchamp
Cado'Fleurs

Toutes fleurs à toutes heures

3, route de Soissons



Restaurant
Kebab

Sur place ou à emporter
2, place Croala



Amandine de Smet
Institut de beauté

Amand'douce
9, avenue de Verdun



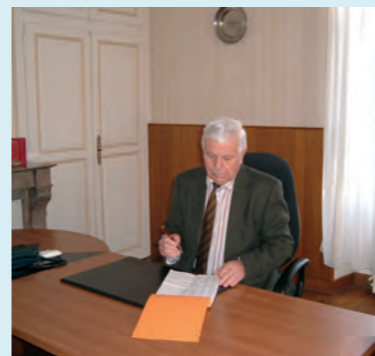
Marie-Thérèse Hugerot
Aux doigts d'or

Couture - lavage séchage - repassage vêtements sur mesure

2, rue Chevalot

VIVRE A MÉRY

Bulletin municipal d'informations



Le Mot du Maire

Les 9 et 16 mars derniers, les électeurs méryciens ont choisi leur équipe municipale. Celle-ci est constituée de nouveaux élus qui vont ainsi participer à la gestion et au développement de notre commune durant ces 6 prochaines années.

Le maire et les adjoints ont été élus le 21 mars et la nouvelle assemblée s'est mise aussitôt au travail afin d'établir le programme des travaux à réaliser durant ce mandat.

Notre cité a déjà bénéficié d'infrastructures et de travaux divers importants qui ont changé le paysage de la commune, mais il reste encore beaucoup d'améliorations à apporter en matière de voirie, de réfection des trottoirs, l'extension des écoles, ainsi qu'en matière de distribution d'eau potable et de gestion de l'environnement.

Bien sûr, des sommes importantes seront nécessaires pour le financement de tous les investissements. Ils devront donc être échelonnés dans le temps afin de limiter le recours à l'impôt ou le financement par l'emprunt.

Le budget présenté début avril a été voté sans augmentation des 4 taxes fiscales pour la 15^e année consécutive.

Le budget prend en compte les restes à réaliser des investissements engagés en 2007 ainsi que les travaux de réhabilitation de la dernière phase de l'église.

La nouvelle équipe municipale s'est rapidement mise en ordre de marche.

Il s'agit maintenant pour chacun de travailler en équipe afin que notre cité continue de progresser de façon harmonieuse pour le bien-être de ses habitants.

René MARIE



Juin 2008



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire
René Marie

1^{er} Adjoint
Michel Macquart

- Délégation pour :
- Les finances communales (tarifs : eau, assainissement, droits de place, étude de devis...)
 - La mise à disposition des locaux appartenant à la commune
 - Les affaires scolaires

2^e Adjoint
Françoise Corpel

- Délégation pour :
- Les relations avec les associations
 - Le jumelage et foires
 - Le cimetière
 - Les installations sportives et le camping
 - Les actions sociales

3^e Adjoint
Philippe Marchand

- Délégation pour :
- La programmation de l'entretien et des réparations des bâtiments communaux
 - Le suivi des constructions nouvelles
 - La gestion de l'eau et de l'assainissement
 - La voirie
 - La communication

4^e Adjoint
Jean-Claude Thomas

- Délégation pour :
- Le fleurissement
 - Le patrimoine foncier non bâti
 - La gestion des biens communaux et du C.C.A.S.
 - L'enlèvement des épaves
 - La gestion des carrières et des plans d'eau

Les conseillers municipaux

— Joël Ruffier
— Romain Schmutz
— Martine Boisson
— Francis Jérôme
— Jean-Paul Boyon
— Pierre Benoit
— Cécile Adnot
— Thierry Menuelle
— Catherine Collin-Debaire
— Josette Mellot



Les différentes commissions du Conseil Municipal

Le conseil municipal a fixé le nombre de commissions à onze. Ces commissions sont, chacune dans leur domaine, des forces de propositions pour améliorer le fonctionnement de la commune. Régulièrement, les résultats de leurs travaux sont présentés en conseil municipal et les décisions peuvent être prises.

- 1 - La commission aux affaires scolaires (4 membres) :**
M. Macquart - M^{me} Adnot - M^{me} Collin-Debaire - M^{me} Mellot
- 2 - La commission des bâtiments (6 membres) :**
M. Marchand - M. Boyon - M. Menuelle - M. Jérôme
M. Macquart - M. Ruffier
- 3 - La commission de la voirie et des chemins (7 membres) :**
M. Marchand - M. Boyon - M. Menuelle - M. Jérôme
M^{me} Corpel - M. Schmutz - M. Ruffier
- 4 - La commission de l'environnement - camping - fleurissement (7 membres) :**
M. Thomas - M^{me} Collin-Debaire - M. Boyon - M. Ruffier
M. Benoit - M^{me} Boisson - M^{me} Corpel
- 5 - La commission eau et assainissement (7 membres) :**
M. Marchand - M. Benoit - M^{me} Boisson - M. Menuelle
M. Jérôme - M. Schmutz - M. Boyon
- 6 - La commission des finances (15 membres) :**
L'ensemble du conseil municipal
- 7 - La commission du comité social du personnel communal (2 membres) :**
M. Marie - M^{me} Corpel
- 8 - La commission de la communication (8 membres) :**
M. Marchand - M. Boyon - M^{me} Adnot - M. Menuelle - M. Jérôme
M^{me} Collin-Debaire - M. Schmutz - M. Benoit
- 9 - La commission des biens communaux (5 membres) :**
M. Thomas - M. Ruffier - M. Menuelle
M^{me} Collin-Debaire - M^{me} Mellot
- 10 - La commission de la jeunesse et de la vie associative (7 membres) :**
M^{me} Corpel - M^{me} Adnot - M^{me} Boisson - M. Schmutz - M. Ruffier
M^{me} Collin-Debaire - M. Boyon
- 11 - La commission des commémorations officielles (3 membres) :**
M. Thomas - M^{me} Corpel - M. Macquart

Présentation des services techniques de la commune

Comme dans toutes les communes, les Méryciens voient les employés communaux tondre les pelouses, planter des fleurs, repeindre ici et là des bancs publics fatigués par les intempéries ou des grilles de bâtiments communaux manquant de fraîcheur.

Certains d'entre nous les critiquent, mais que savons-nous de l'ampleur de leurs tâches ?

Le personnel des services techniques

Hervé Jollain	responsable des services techniques
Joël Fandart	employé communal
Jacky Courjan	employé communal
Daniel Guillemot	employé communal (départ en retraite en juin 2008)
Sébastien Bollot	employé communal (depuis le 15 avril 2008)
Gérald Albrier	employé communal à mi-temps

Pour M. Jollain qui doit manager son équipe en fonction de la météo, les tâches sont nombreuses :

- Il suit tous les chantiers engagés dans la commune et facilite le bon déroulement de ceux-ci (lotissements, voirie, église, gros travaux de réparations etc.).
- Il est le responsable de l'entretien et du suivi de la station d'épuration ainsi que du suivi et de l'entretien des postes de relevage.
- Il intervient régulièrement avec son équipe sur les réseaux du « tout à l'égout » (1 fois tous les 15 jours pour le plus souvent des obturations).
- Il réalise la surveillance du bon fonctionnement du château d'eau. Il surveille, suit et entretient l'éclairage public (11 horloges).

Son équipe est tout particulièrement concernée par les tâches suivantes :

- Entretien et nettoyage des caniveaux et trottoirs du centre ville essentiellement (l'entretien total des 25 kilomètres de l'ensemble des rues est impossible pour cette équipe).
- Entretien de 15 hectares de pelouses, ce qui représente au printemps et en été, 6 heures de travail par jour pour 3 à 4 personnes, au printemps, plus de 3000 fleurs et arbustes sont plantés, elles nécessitent en été 3 heures de travail par jour pour deux personnes pour l'arrosage et l'entretien des nombreux massifs (en constante augmentation), vasques et des 160 suspensions.
- En hiver notamment, entretien des bâtiments communaux (hors gros œuvre, petits travaux de peinture, serrurerie, maçonnerie etc.).
- Entretien de l'outillage.

C'est aussi :

- la taille des arbres en hiver
- l'entretien des chemins
- le transport des matériels pour les associations
- l'entretien du cimetière
- le débroussaillage
- l'entretien des parcelles boisées
- l'entretien du camping

Les services techniques de notre commune sont conscients qu'ils peuvent améliorer leurs prestations pour le bien de tous les Méryciens et ils y travaillent quotidiennement.

Etat civil



Naissances

Lana, Valérie, Maryse DEPEME le 24/12/2007
Kévin, Arnaud, Cyril LOUETTE le 28/12/2007
Medhy, Sévan MARÉCHAL le 07/02/2008
Nathan, Gérard PEREZ le 07/02/2008
Manon, Micheline, Paulette MOREIRA le 10/02/2008
Romain CHARRIER le 06/04/2008



Décès

Robert SAMSON le 26/11/2007
Jeannine EYCHENNE, veuve DESAULTY le 29/11/2007
Bernard FREDERIC le 02/12/2007
Etienne COUSIN le 03/12/2007
Christiane BARBAGE, épouse CABALL le 11/12/2007
Andrée PETITHOMME, veuve BOULACHIN... le 17/12/2007
Marcel SÜR le 18/12/2007
Christian FANDART le 27/12/2007
Maria MARION le 16/01/2008
Jean PHILIPPON le 01/02/2008
Clémence DELVALLEZ, épouse OUDIN le 05/04/2008
Monique DESLANDES, épouse LE BOIS le 20/04/2008
Renée MAILLET, veuve MÉRAT le 06/05/2008

Agenda

25 mai

Vide grenier

13 juillet

Défilé et feu d'artifice suivi d'un bal

21 juin

Spectacle de danse de l'association CHOREAM

26 septembre

Belote du club Le Renouveau